

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2015.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre
2015. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 16 décembre 2015.

Étaient présents :

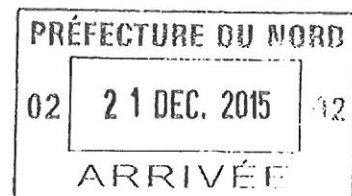
Mme Leveugle, MM. Ben Amor, Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin,
Lefebvre, Verdonck.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, MM. Cauche, Evrard, Godefroy, Legrand, Massart, Petit,
Plouy, Vicot, Waymel.

DECIDE

- de fixer la part syndicale sur le prix de l'eau à 0.07 € le m3 à partir du 1 janvier 2016.
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.



VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 18 DEC. 2015

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX

R 21/12/15